

Copie à Hugo Sanson



Une division d'Hydro-Québec

Le 18 mars 2005

Daniel Garant
Vice-président
Marchés de gros et projets de développement
Hydro-Québec Production

75 boulevard René-Lévesque ouest
18^e étage
Montréal QC
H2Z 1A4

Monsieur Daniel Richard
Directeur Approvisionnement en électricité
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest, 22e étage
Montréal (Québec), H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2005-2014
(R-3550-2004)
Demandes de renseignements à Hydro-Québec Distribution**

Monsieur,

Pour faire suite à la lettre que je vous ai transmise le 14 mars dernier, veuillez trouver ci-joint l'information relative au respect du critère de fiabilité en énergie mise à jour en date du 1^{er} janvier 2005.

Veuillez noter que le niveau des stocks au 1^{er} janvier 2005 est inférieur aux prévisions contenues dans les documents transmis en septembre 2004 puisque la crue d'automne 2004 s'est avérée très faible après une crue de printemps 2004 très forte.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie de recevoir, monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Garant'.

DANIEL GARANT

Pièces jointes

Hydro-Québec Production – État des réserves et de la Fiabilité énergétique

Critère de gestion – 2 ans à 2% de probabilité (-64 TWh) – Cycle des années 2005-06

A- Stock énergétique au 1^{er} janvier 2005 (réel) : 101,9 TWh

B- Stock énergétique prévu au 1^{er} mai 2007 à hydraulicité normale en 2005/2006 : 60,8 TWh

C- Application du critère de gestion :

- cycle de faible hydraulicité à 2% de probabilité de janvier 05 à décembre 06 : -64,0 TWh
- moyens requis : 64 TWh

D- Moyens identifiés pour couvrir le scénario de déficit de 64 TWh avant le 1^{er} mai 2007

	<u>2005 (>31 août) – 2006 – 2007 (<1^{er} mai)</u> (TWh)
→ Réduction du stock énergétique (jusqu'au minimum opérationnel absolu de 10 TWh)	50,8
→ Production disponible non engagée (marge de manœuvre)	15,0 (3+8+4)
→ Exploitation accrue de la Centrale de Tracy	non requise
→ Importations (en sus de HQ-D, le cas échéant)	<u>5,0</u> (2+2+1)
→ Total – moyens identifiés	70,8 TWh

Note : Les moyens identifiés (70,8 TWh) excèdent les besoins spécifiques du scénario de faible hydraulicité à 2% de probabilité sur 2 années consécutives (64 TWh). L'excédent des moyens identifiés est attribuable aux besoins du scénario de 4 ans de faibles apports hydrauliques à 2% de probabilité, pour la période commune de janvier 2005 jusqu'au 1^{er} mai 2007.

À noter que la production de la centrale de Tracy reste limitée à la période de pointe hivernale sur l'horizon de ce scénario.

15 mars 2005

Hydro-Québec Production – État des réserves et de la Fiabilité énergétique

Critère de gestion – 4 ans à 2% de probabilité (-98 TWh) – Cycle des années 2005-08

A- Stock énergétique au 1^{er} janvier 2005 (réel) : 101,9 TWh

B- Stock énergétique prévu au 1^{er} mai 2009 à hydraulicité normale de 2005 à 2008 : 60,7 TWh

C- Application du critère de gestion :

- cycle de faible hydraulicité à 2% de probabilité de janvier 05 à décembre 08 : -98,0 TWh
- moyens requis : 98 TWh

D- Moyens identifiés pour couvrir le scénario de déficit de 98 TWh avant le 1^{er} mai 2009

	<u>2005 (>31 août) – 2009 (<1^{er} mai)</u>	
	<u>(TWh)</u>	
→ Réduction du stock énergétique (jusqu'au minimum opérationnel absolu de 10 TWh)	50,7	
→ Production disponible non engagée (marge de manœuvre)	34,0	(3+8+9+10+4)
→ Exploitation accrue de la Centrale de Tracy	non requise	
→ Importations (en sus de HQ-D, le cas échéant)	<u>14,0</u>	(2+2+3+4+3)
→ Total – moyens identifiés	98,7 TWh	

Note : Le stock énergétique et la production non engagée (marge de manœuvre) disponibles couvrent la très large part des moyens requis pour le scénario de faible hydraulicité à 2% de probabilité sur 4 années consécutives (-98 TWh). Des importations modestes, par rapport à la capacité d'importation maximale annuelle de 15 TWh en pratique, complètent les besoins de ce scénario. En conséquence, la production de la centrale de Tracy resterait limitée à la période de pointe hivernale.

15 mars 2005